

**Compte rendu**  
**Séance du 23 mai 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-trois mai à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Stéphane Péters, Maire.

**Etaient présents** : M. Anquetil, Mme Chartier, Mme Doucet, Mme Dubarle, M. Petit M. Sturma, M. Merle.

**Absent excusé** :

**Présentation des procurations** :

**Secrétaire de séance** : Mme Thuet

**Date de convocation** : 17/05/2019.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 21 mars 2019 est adopté.

**Ordre du jour** :

- Numérotation nouvelles constructions, rue du Puits Cailleux
- Renégociation prêt Crédit Agricole

**Questions diverses.**

- Travaux clocher Église St Martin,
- Point travaux enfouissement des réseaux,
- Point travaux de voirie.

**- Numérotation nouvelles constructions rue du Puits Cailleux.**

Six nouveaux permis de construire ont été accordés, ou vont être accordés dans les semaines à venir sur le hameau de Ducy, rue du Puits Cailleux.

La Commune se doit de procéder à la numérotation de ces nouvelles constructions comme ci-dessous :

18 lot 1, 20 lot 2, 22 lot 3, 24 lot 4, 26 lot 5 et 28 lot 6, rue du Puits Cailleux.

**- Renégociation du prêt CA 72209989416**

M. le Maire présente aux élus l'étude de refinancement de l'emprunt n°72209989416, souscrit le 26/06/2012 sur 15 années, pour financer les travaux de construction de l'école, des 2 logements et de la Mairie.

Les caractéristiques suivantes sont proposées par le Crédit Agricole Brie Picardie :

Montant	113 967.42 EUR
Durée	99 Mois
Différé	0 Mois
Périodicité	Trimestrielle
Taux	1.0500 %
Frais de gestion	0.0000%
Date de valeur de la réalisation	02/07/2019
Profil	1
Catégorie	Échéance constante intérêts perçus terme échu proportionnel

Les frais de dossier de 230.00€, feront l'objet d'un mandat administratif.

- **Travaux de voirie, rue de l'Église, nids de poule**

Après avoir contacté plusieurs sociétés, seule la Sté WIAME propose 2 devis pour l'entretien de la voirie :

Reprise de nids de poule pour un montant de 5 964.00€

Réfection complète de la rue de l'Église pour un montant de 18 559.20€

Les membres du Conseil valident, à l'unanimité, les deux devis proposés,

**Questions diverses :**

**Travaux clocher Église Saint Martin :** M. le Maire informe que la subvention au titre de la DETR a été allouée à la Commune pour un montant de 17 174.97€. La Commune reste en attente du retour du Conseil Départemental et fait une nouvelle demande de subvention auprès de la région. Une réunion a eu lieu sur place, le 17 mai 2019 avec les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le cabinet SOCREA et M. le Maire ; Des modifications doivent être faites à l'étude de travaux de 2017 pour ensuite déposer le permis de construire. Le début des travaux est prévu en décembre 2019.

**Travaux enfouissement réseaux en cour :**

Toutes les maisons sont raccordées en électricité sur le nouveau réseau ; à partir du 26 juin prochain, la société précèdera aux raccordements France Télécom.

La fin des travaux est prévue courant juillet.

**Vidéoprotection :** Les élus vont rencontrer l'Adjudant-chef Bartier fin juin pour échanger sur la faisabilité de vidéoprotection sur la Commune.

**Minibus :** Suite à la réunion du 18 mai dernier, une famille s'est retirée de la liste pour la rentrée prochaine ; Il n'y a plus lieu de prévoir un 2eme tour.

la séance est levée à 22h00.